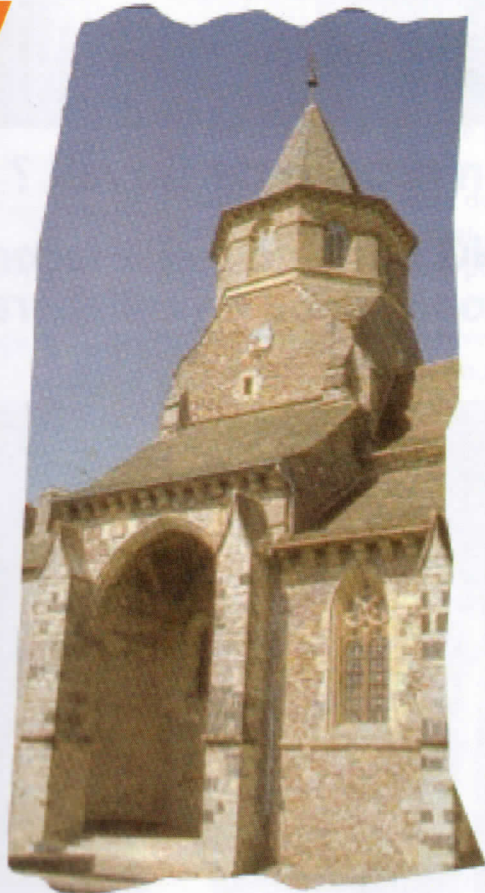


Le Pradelain

Prades d'Aubrac
Aux portes de l'Aubrac



Vie de la
Commune
Associations



Conseil Municipal

Évènements



Bulletin Municipal
n°24
Janvier 2020

Besoin d'un espace de travail ?

Le CO-WORKING : une nouvelle façon de travailler, en autonomie ou en collaboration.



Très haut débit
Copieur numérique
Facilités de stationnement

05 65 75 54 00
fd.aveyron@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/aveyron

EDITORIAL

Sommaire

COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 Octobre page 4

11 NOVEMBRE page 5

NOUVELLE
ANNEE pages 6 et 7

LA VIE DE LA
COMMUNE pages 8 à 10

LA VIE DES ASSO'S
Pages 11 à 17

Chères Pradelaines, chers Pradelains,

Le N° 24 du Pradelain voit se terminer non seulement l'année, mais aussi la décennie. Léonard de Vinci disait : « rien ne passe aussi vite que le temps ». Et cette pensée se vérifie tous les jours. Le temps ne se retient pas, le temps ne se quantifie pas. Quand à moi, au début de cette nouvelle année, je voudrai, au nom du Conseil Municipal, et à mon nom, succomber à la tradition des vœux. Vous souhaiter pour 2020, pour vous, vos familles et vos proches, le meilleur. santé, bonheur, réussite dans vos affaires, et tout ce que vous pouvez espérer. Quant aux personnes seules, fragiles ou malades, nous savons combien il est difficile, surtout pendant les fêtes, de rester seuls. Nous formons des vœux pour que leurs situations s'améliorent, et sommes toujours disponibles pour leur venir en aide, si besoin.

L'année écoulée a vu se terminer le chantier de Prades. La journée d'inauguration, le 13 septembre, a été une réussite. Les élus et la population ont pu se retrouver dans une ambiance extrêmement conviviale.

L'adressage aussi est terminé, du moins la partie concernant la Mairie, le côté administratif se fera courant 2020.

Durant toute l'année, les associations ont animé le village. Je voudrai les remercier. Ce lien social qu'elles entretiennent est, pour une petite commune comme nous, extrêmement important. Sans ce lien il n'y a pas de vie possible. Nous avons besoin de nous retrouver. Nous avons besoin de ces moments de partage. L'expo des vieilles photos a été une belle réussite. Plus de six cent personnes sont passées durant l'été. Cette expo va continuer et s'enrichira de nouvelles photos.

Début mars Maryvonne FIRMIN, notre secrétaire que tout le monde connaît, après quarante années de bons loyaux services, va faire valoir ces droits à la retraite. C'est Mme Nathalie D'ALEXIS, secrétaire de Castelnau, qui deux jours par semaine, prendra en charge le secrétariat de Prades. Maryvonne, très attachée à notre village,

continuera de venir tous les jeudis.

Les horaires vont donc changer à partir du mois de Mars. Le secrétariat sera ouvert le mardi et le vendredi de 8h30 à 12h30 et le jeudi, comme avant, de 13h30 à 17h30. Ces nouveaux horaires

seront publiés dans la presse, en temps voulu. Chères Pradelaines et chers Pradelains, je voudrai vous renouveler, encore une fois, tous nos vœux pour cette nouvelle année, et vous assurer que notre équipe reste motivée et disponible, toujours au service de notre commune.

Roger AUGUY, Maire de Prades d'Aubrac
Vice-président de la Communauté de Communes



Compte-rendu des réunions du Conseil Municipal

Réunion du 4 Octobre 2019

Mise en place du PLUI (Plan local urbanisme intercommunal)

Madame Cécile SURY, Directrice de la Communauté de Communes, fait part au Conseil Municipal que la compétence «Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, documents d'urbanismes et carte communale» n'a pas été transférée à la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac.

La loi **Alur** prévoit que les communautés de communes deviendront obligatoirement compétentes le premier jour de l'année suivant le renouvellement des conseils municipaux soit le 1^{er} janvier 2021. Les communes membres disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer.

Le PLUI permettra d'harmoniser les règles d'urbanisme et de rendre plus lisibles les règles d'aménagement de la construction.

Le Conseil Municipal remercie Madame SURY pour ses explications.

Indemnité de conseil et de budget du comptable du Trésor

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la Trésorière de Saint Geniez d'Olt a droit à une indemnité pour la confection des budgets et ses prestations de conseil toute l'année.

Le Conseil Municipal après délibération décide de lui accorder une indemnité de conseil et de budget au taux de 100 %.

Décision modificative: absence de crédits Assainissement Haut du Village de Prades

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits votés au budget primitif eau assainissement 2019 concernant le chapitre Assainissement Haut du Village sont insuffisants pour mandater la facture à l'entreprise CONTE et Fils.

Afin de régulariser cette dépense une décision modificative d'un montant de 185,17 €

Suppression régie taxe de séjour

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la commune encaissait la taxe de séjour concernant la location des gîtes communaux.

Cette taxe étant perçue par la Communauté de Communes des Pays d'Olt et d'Aubrac, les Gîtes de France qui s'occupent de la location des gîtes communaux perçoivent la taxe de séjour et la reversent à la Communauté de Communes, aussi il y a lieu de supprimer cette régie.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour la suppression de la régie

Convention mise à disposition d'un rédacteur principal de 2^{ème} classe avec la Mairie de Castelnau de Mandailles

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Nathalie D'ALEXIS, rédacteur principal à la Mairie de Castelnau-de-Mandailles va prendre ses fonctions de secrétariat de Mairie à Prades-D'Aubrac le 01 mars 2020.

Une convention de mise à disposition va être signée avec la Commune de Castelnau-de-Mandailles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité charge Monsieur le Maire de signer pour l'agent concerné, la convention de mise à disposition de personnel avec la commune de Castelnau-de-Mandailles.

Questions diverses

- Informatisation du cimetière
- Enseignement de l'Occitan

Cérémonie du 11 Novembre



Malgré une matinée froide et humide, les Pradelains se sont retrouvés d'abord à l'église. Mr le Maire a lu la lettre de la Secrétaire d'État aux Armées, avant de nommer les morts de toutes les guerres. Ensuite au monument pour déposer une gerbe en l'honneur de ces combattants qui ont payé de leur vie le salut de la France. Après une minute de silence, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour un vin d'honneur. Merci au Président et aux Membres de la FNCA de St Geniez, qui chaque année nous honorent de leurs présences.

Passage à la nouvelle année

Les vœux du Maire

Les Pradelaines et Pradelains se sont retrouvés le dimanche 5 janvier, à la salle des fêtes, pour fêter la nouvelle année.

Après avoir présenté les vœux du Conseil Municipal, Mr le Maire a fait un rapide bilan de l'année écoulée.

Il a annoncé le changement de secrétaire, à partir du mois de mars.

Il a aussi remercié tous les bénévoles qui font vivre les associations, élément indispensable à la vie du village.

La matinée s'est prolongée autour du pot de l'amitié, et des friandises de Chantal, toujours très appréciées.



Le Conseil Municipal



Le public

Décorations ...

A Born



Merci aux bénévoles qui ont consacré un peu de leur temps et beaucoup de talent, pour confectionner cette crèche qui marque le temps de Noël,

Bravo pour cette initiative.

A Prades

Merci à Chantal, Liliane, Maryannick, Aline et Catherine qui chaque année, avec beaucoup d'application, confectionne la crèche de Prades la seule ou le Père Noël a trouvé une compagne.
Bravo les filles !!



La Vie de la Commune

INAUGURATION DU CŒUR DE VILLAGE

La Mairie avait arrêté la date du vendredi 13 septembre pour fêter la fin des travaux, et inaugurer la deuxième tranche du chantier cœur de village de Prades.

La journée fut une réussite, même le soleil était au beau fixe. Les nombreux habitants de la commune, les Maires voisins, les Élus de la com. com. et du département, le Député, le Sénateur et la Secrétaire Générale de la préfecture, déambulant dans les ruelles refaites à neuf, furent ravis de découvrir des points de vue insolites qu'offre notre village.

La promenade s'acheva sur le Puech qui en ce jour retrouva l'affluence des foires d'antan. D'ailleurs depuis sa rénovation cet endroit est devenu aux beaux jours un véritable lieu de vie.



De retour devant la salle des fêtes, les Élus prirent la parole. Mr le Maire souligna combien il était difficile pour les petites communes d'entreprendre ce genre de chantier. Cette réalisation fut possible grâce aux aides de tous les financeurs, l'État, le Département, la Communauté des communes, l'Agence de l'eau, la Défense du patrimoine, l'Association des Anciens Combattants. Il remercia ensuite toutes les entreprises qui ont travaillé, pendant deux ans, dans le village. L'entreprise Conte, SLTP, Eiffage, Créa12, les deux architectes M. ARNAL et CAYROU, et le maître d'œuvre Sud Infra Environnement avec qui ce fut un plaisir de travailler, sans oublier la patience des riverains. Le Sénateur enchaîna en félicitant le Conseil Municipal, le Président du département et le Député en firent de même, et Mme la Secrétaire Générale, s'adressant à l'assistance, conclut par cette belle phrase « C'est une carte postale, non un décor de cinéma, qui s'anime et que vous animez si bien »



La soirée se prolongea tard autour d'un buffet de choix préparé par l'Hôtel le Lion d'Or de St Geniez.

BALADE DANS LE NOIR

Chiche, promenons nous dans le noir.



Et bien oui, les Pradelains l'ont fait. Le samedi 30 novembre, à l'initiative de l'association ADOC, une soixantaine de personnes de Prades et des communes voisines, se sont retrouvées pour une réflexion sur l'éclairage public et ses impacts environnementaux sociaux et sanitaires. Après le mot d'accueil de Mr le Maire et la présentation de l'association, tout le monde est parti pour une promenade dans le village sans lumière. Plusieurs animations sur la faune nocturne présente sur l'Aubrac étaient présentées. La soirée c'est terminée par de nombreux échanges sur le problème de l'éclairage et les différentes solutions pour que non seulement on puisse faire des économies, mais aussi protéger l'environnement.

NOUVEAUX HABITANTS

Au cours de l'année 2019, nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles familles

Mme AUGUY Annie à Prades

Mr et Mme LAGROLEE Jean à Prades

Ces deux familles ont fait le choix de venir vivre sur notre commune.

Nous leur souhaitons bienvenue, et une très bonne adaptation parmi nous.

ÉTAT CIVIL

Au cours de l'année 2019, il a été inscrit sur nos Registres d'État Civil :



3 décès

7 transcriptions de décès

1 mariage

1 pacs

URBANISME

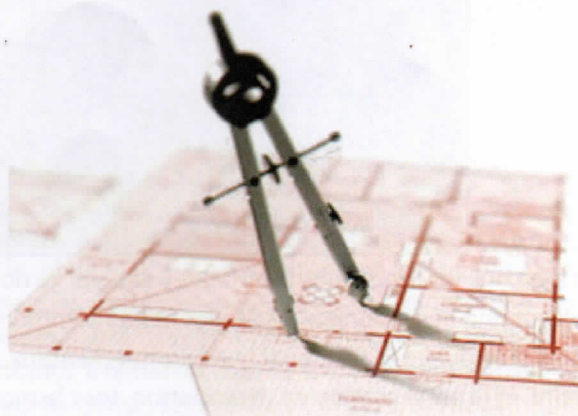
Au cours de l'année écoulée, la Mairie a instruit :

4 permis de construire

25 certificats d'urbanismes d'informations

5 certificats d'urbanisme opérationnel

4 déclarations préalable





La vie des Asso's

CLUB DES QUATRE CLOCHERS Assemblée Générale



Samedi 21 décembre, les adhérents du club des quatre clochers se retrouvaient pour leur Assemblée Générale. Après le mot de Georgette, la Présidente et les remerciements aux bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement du club.

Thérèse la secrétaire faisait l'état des finances, le solde est positif. Un grand merci à Dominique secrétaire sortant qui cède sa place Lilliane.

Les activités avec le club de St Chély sont maintenues.



A l'issue de la réunion, tout le monde s'est retrouvé chez Elie pour l'apéro, avant de rejoindre le restaurant de Fabrice et d'y partager un excellent repas

LES 40° RUGISSANTS DE L'AUBRAC

Quine

Le jeudi avant la St Laurent, la salle des fêtes de Prades était pleine à craquer pour le quine des « Quarantièmes Rugissants ».



Chaque année cette soirée attire beaucoup de monde. La qualité des lots et l'ambiance festive font que cette soirée démarre, de la meilleure des façons, les trois jours de fête du village. Bravo aux Rugissants.

LA PRADELAINÉ

Saint Laurent 2019

Cinquante équipes au concours de belote, trente six équipes au concours de pétanque, beaucoup de monde à l'apéro concert, aux tripoux et à toutes les animations du dimanche ont fait que la fête de Prades a connu un très beau succès, jamais démenti d'année en année.



Bien sur que la date est idéale, bien sur que le temps de la mi-août si prêle, mais la bonne organisation du Comité des Fêtes y contribue pour beaucoup. Ces trois jours sont très agréables pour tout le monde.



Gageons que cela perdure et, que Prades reste toujours un lieu de convivialité.

LA CHASSE

Le dimanche 15 décembre, les chasseuses de l'Aveyron sont venues prêter main forte à leurs collègues de Prades.



Cette nouvelle association de femmes chasseurs est très dynamique.
En effet plus de trois cent permis ont été délivré cette année à des femmes.
Bravo à elles, et bon courage pour démontrer que ce sport n'est pas chasse gardée des hommes.

Assemblée Générale

Le 23 août la société de chasse s'est réunie à son local de Prades.

Divers sujets ont été évoqués, en particulier le déroulement de la saison où tout s'est très bien passé, le nouveau plan de chasse, le nombre de bracelets passe de trente à quarante, le lâcher de perdreaux et de faisans et l'avenir du parc à lièvres. La réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Le quine



Le quine de la chasse, comme chaque année, c'est déroulé le samedi 28 décembre. Beaucoup de monde pour cette soirée de fin d'année et beaucoup de lots en particulier du gibier. Tout le monde s'est séparé ravi de cette soirée.

AMICALE DE PRADES A PARIS

Journée Aveyronnaise

Si le quine des Rugissants ouvre la période des festivités de Prades, la journée de l'Amicale clos ces quelques jours intenses en animations.



La pêche au lac des Picades, après le petit déjeuner campagnard, fût très difficile.

Les truites, ce jour là, avaient décidé de boycotter le menu proposé par les pêcheurs pourtant très aguerris.

La très intéressante balade en forêt, le repas excellent au Buron du Couderc, le concours de boules, et pour clôturer cette journée, la soupe au fromage, n'ont pour but que de rassembler les estivants et les Pradelains dans un même esprit de fête.



REPAS DE L'AMITIÉ



Le 19 juillet, les Pradelaines et les Pradelains se sont retrouvés autour de la salle des fêtes, pour le traditionnel repas de l'amitié. Une multitude de salades, de quiches, de viandes froides, de fromages sans oublier les desserts ont garni les tables. Le soleil aidant, les bouteilles bien fraîches de rosé furent les bienvenues. Cette soirée attire de plus en plus de monde. Preuve que l'amitié à Prades n'est pas un vain mot.

REPAS DES ÉLEVEURS

Chaque année, l'association des Éleveurs de la Race Aubrac convie les élus, les sponsors et les bénévoles, à un repas à la salle des fêtes de Prades.



La nouvelle coprésidente, Chantal SERRES, remerciait tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette manifestation. Succès qui d'année en année perdure.

Le 14 Août, plus de 1100 repas ont été servis, sur le Cours à Saint Geniez.

Les touristes et les locaux, en dégustant la viande d'Aubrac tout au long de la matinée, ont put en apprécier la qualité. Cette journée est une très belle promotion de cette race qui fait la richesse de notre territoire.



LES BÉBÉS DU PÉROU

Le 2 août, c'est devenu une tradition pour la commune de Prades, d'accueillir l'association P.B.A.S. Grâce à la générosité des sympathisants, à l'implication des bénévoles, le nombre d'enfants bénéficiant d'une crèche a doublé en quatre ans.

Serge AUGUY, un des membres actif et natif de Prades, contribue largement à ce succès.

Il faut dire que venir en aide aux enfants, n'importe où dans le monde, est une noble cause.

La commune de Prades est très heureuse de participer à cette journée, qui non seulement aide des enfants, mais aussi anime le village.



Les Pradelains et les estivants, à travers les différentes animations, passent une bonne journée de détente et d'amitié.

ENTRETIEN DE L'ÉGLISE DE PRADES



Bravo à la poignée de bénévoles, qui chaque année, passe une journée à nettoyer l'église.

Merci pour leur dévouement, et pour efficacité de leur travail.

HORAIRES D'OUVERTURE DE La DÉCHETTERIE DE SAINT GENIEZ D'OLT

Du Lundi au Vendredi

13h30-18h

Samedi

10h00 – 12h00 / 13h30 - 17h

Mairie de Prades d'Aubrac

Horaires d'ouverture

Mardi et Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Jeudi de 13h30 à 17h30

Tél : 05 65 48 71 81 / 06 87 09 29 37

Fax : 05 65 48 74 96

Site internet : www.pradesdaubrac.fr

Email : contact@pradesdaubrac.fr

NOUVEAUX HORAIRES, A COMPTER DU 2 MARS 2020

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

20 COMMISSIONS

Composées d'élus communautaires et d'élus municipaux
Travaillent sur une thématique en lien avec les compétences de la Communauté de Communes

Étudient et proposent des orientations sur les actions et les projets portés par la Communauté de Communes

LE BUREAU

Composé de 20 membres représentant toutes les Communes du territoire (président, 12 vices-présidents et 7 conseillers communautaires)

**Impulse les projets
Prépare le Conseil Communautaire**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé de 42 membres (issus des conseils municipaux)

Décide et délibère
En réunion publique



Les Conseillers Communautaires

1^{er} rang (de gauche à droite) : Roger Auguy, Marc Bories, Alain Gal, Jean-Paul Peyrac, Françoise Rigal, Gérard Affre, Robert Vaysse, Marie-Claire Couderc, Thérèse Casagrande

2^{ème} rang : Mathieu Anglade, Gérard Tarayre, Nathalie Ricard, David Minerva, Isabelle Poirier, Sébastien Cros, Alain Vioulac, Florence Raynal

3^{ème} rang : Jérôme de Lescure, Patrick Blanc, Michel Bayol, Christine Verlaquet, Odette Lagarrigue, Jean-François Vidal, Eliane Labeaume, Camille Galibert, Hélène Vayssière, Mélanie Brunet, Olivier Duplessis de Pouzilhac, Georgette Lacoste.

Absents : Danièle Bourrel, Christian Delmas, Raymond Guitard, Yves Klein, Jean-Michel Ladet, Gérard Lemaire, Jacques Maisonabe, Gérard Majorel, Michel Mercadier, Christian Naudan, Jean-Pierre Niel, Paul Redon, Jean-Louis Sannié.

Prades-d'Aubrac

20
20

*Roger Auguy Maire de Prades d'Aubrac
vice - Président de la Communauté de communes
des Causses à l'Aubrac et son conseil municipal
vous souhaitent une bonne et belle année 2020.*